

VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 31 mars 2025

OBJET :

**Convention d'objectifs et de financement
Relative à la mobilisation des moyens des communes
de Malzéville et d'Essey-Lès-Nancy
dans le cadre de la convention territoriale globale (CTG)**

**Rapporteur : MME SCHINDLER
Délibération n°11**

EXPOSÉ DES MOTIFS

Lors de sa séance du 13 décembre 2021, le Conseil Municipal a approuvé la Convention Territoriale Globale (CTG) pour une durée de 4 ans à compter du 1er janvier 2021 jusqu'au 31 décembre 2025 avec la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe-et-Moselle (CAF) et les communes de Malzéville, Saint-Max et Dommartemont, et a autorisé Monsieur le Maire à la signer.

Cette convention précise dans ses annexes les moyens mobilisés par chacun des partenaires dans le cadre des champs d'intervention conjoints et rappelle le soutien des co-financeurs pour le maintien de l'offre existante et les axes de développement d'offres nouvelles. Cependant, n'ont pas été définis les effectifs en équivalent temps plein (etp) déployés dans les communes d'Essey-lès-Nancy et Malzéville pour l'application de cette convention et donc la détermination du soutien de la Caisse d'Allocations familiales de Meurthe et Moselle pour ces postes.

Il était donc nécessaire d'établir une nouvelle convention pour préciser les moyens mobilisés par les communes de Malzéville et Essey-lès-Nancy dans le cadre de l'exécution de la CTG.

PROPOSITIONS

Vu l'avis de la commission éducation en date 14 mars 2025, il est proposé au Conseil Municipal :

-d'approuver la convention d'objectifs et de financement relative à la mobilisation des moyens des communes de Malzéville et d'Essey-lès-Nancy dans le cadre de la convention territoriale globale (CTG) joint à la présente,

-d'autoriser Monsieur le Maire à la signer ainsi que tout document s'y rapportant.

DÉLIBÉRATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 03 avril 2025.

Pour extrait

Le secrétaire de séance,



Mallory KOENIG



Le Maire,



Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT-MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2025

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice : 29
- Nombre de présents : 23
- Nombre de votants : 26
- Convocation du Conseil municipal le : 17 mars 2025
- Convocation distribuée le : 17 mars 2025
- Affichage de la liste des délibérations le : 04 avril 2025
- Affichage du procès-verbal le : 30 mai 2025

PRÉSENTS

- M. LAURENT, Mme CADET, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, Mme SCHINDLER, M. ROSSIGNON, Mme DROUVILLE, Adjoints.

- M. BRUNE, M. SAPIRSTEIN, M. BOURGUIGNON, Mme LOZINGUEZ, M. GONCALVES, Mme MALARY, M. KOENIG, M. VOIDIER, , M. Gabriel HOFFER, Mme CHOPIN-RENAULD, M. CHEVARDÉ, M. KATZ, M. PERRI, M. RIFF, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- Mme Gaëlle BARDOUL à Mme Nadine CADET
- Mme MENZRI à Mme Brigitte SCHINDLER
- Mme DEL MANCINO à Mme Elise DROUVILLE

ABSENTS

- M. Kamal EL JAOUHARI
- Mme Marjorie HOUSSIN
- Mme Isabelle BLONDELET

SECRÉTAIRE DE SEANCE

- M. Mallory KOENIG

Pour extrait

Le secrétaire de séance,


Mallory KOENIG



Le Maire,


Michel BREUILLE